

# SANTÉ ET SÉCURITÉ

## DU TRAVAIL

### Des initiatives originales de promotion de la santé

Les programmes à l'intention des employés gagnent en popularité



Hugo Joncas

hugo.joncas@transcontinental.ca

Stress, dépression, obésité, hypertension... Les problèmes de santé des travailleurs coûtent des milliards de dollars par année aux employeurs.

Par exemple, chaque employé fumeur coûte 2 500 \$ de plus qu'un non-fumeur en frais divers, selon **Travail Canada**.

Les problèmes liés au stress, eux, ont coûté 16 G\$ aux employeurs canadiens en absentéisme, assurance-médicaments, indemnités et aide aux employés, selon une étude de **Chrysalis Performance Strategies** réalisée en 2002. Pour tenter de limiter les dégâts, des assureurs et des PME offrent des programmes de mieux-être. Ils sont de plus en plus populaires.

« Ces produits sont très diversifiés, dit **Louis Bernatchez**, directeur chez **Morneau Sobeco**. Ça peut consister, par exemple, en la mise en place d'un centre de conditionnement physique ou de cours pour arrêter de fumer, pour mieux manger ou pour perdre du poids. »

Selon une étude de **Morneau Sobeco**, la proportion des em-

ployeurs qui offrent ce genre de services a crû de 50 % entre 2001 et 2005. Aujourd'hui, le service est offert dans 33 % des organisations.

#### Des résultats concrets

**Acti-Menu** est l'une des entreprises qui fournissent ce service. La société a créé un programme de santé et mieux-être pour **Visa Desjardins**. Les employés volontaires doivent procéder à des bilans sur

#### Environ

**900 employés de Visa Desjardins se sont portés volontaires pour prendre part au programme d'Acti-Menu en 2004.**

plusieurs thèmes concernant leur santé physique et psychologique. Des spécialistes appellent ensuite les participants pour effectuer un retour sur les différents éléments du bilan et les accompagner dans les changements à apporter à leur style de vie.

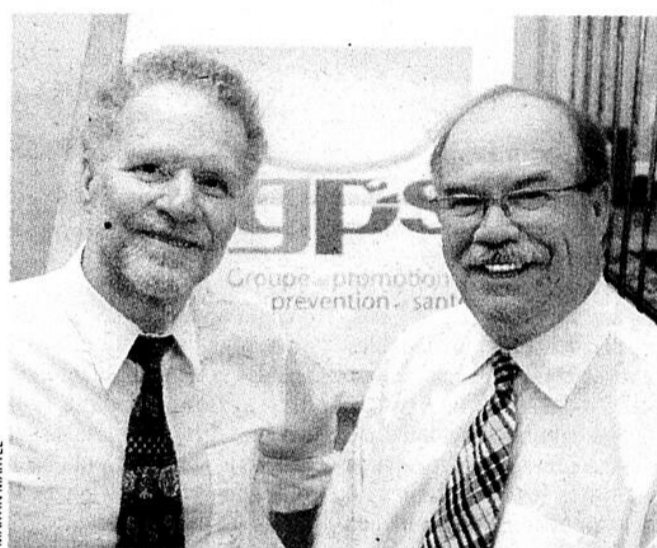
Le taux de participation est élevé : 70 % des employés de **Visa Desjardins**, soit 900 personnes, se sont portés

volontaires pour prendre part au programme en 2004. Le rapport final indique que le taux d'absentéisme dans l'entreprise a baissé de 28 %, et le taux de roulement de 54 %. Le nombre de fumeurs a chuté de 25 %, et celui des employés disant éprouver des sentiments de déprime est passé de 61 à 45 %.

Globalement, les participants ont augmenté la fréquence de leurs activités physiques et font plus attention à leur alimentation. De son côté, **SSQ Groupe financier** est parvenu à faire baisser de 33 % le taux d'absentéisme lié aux invalidités dans ses organisations clientes grâce à son programme de mieux-être au travail.

À **Beauport**, **Whittom et Boucher (WB)**, une autre compagnie de services de santé aux employés, s'occupe notamment de la gestion de l'invalidité pour 500 travailleurs couverts par **La Capitale**, **assurance et gestion du patrimoine**. « Les gens placés en invalidité voient leur médecin. Ensuite, nous nous chargeons de la réadaptation, nous gérons les dossiers, nous procédons à des examens plus en profondeur », explique **Denis Boucher**, coprésident de la PME.

Ce genre de services connaît un succès considérable. « Depuis trois ans, mon chiffre d'affaires double tous les ans », dit



Roger Bertrand, président du comité de travail à la tête de GP<sup>2</sup>S, et André Légaré, qui assure la permanence de l'organisme.

M. Boucher, dont l'entreprise se consacre presque exclusivement à ces activités.

Chez **Acti-Menu**, **Marie-Claude Pelletier**, directrice générale, assure que le volume des activités de l'entreprise dans les services aux employés a triplé en cinq ans. Une autre entreprise de Québec, **Le Groupe Pro Santé**, qui a conçu un programme pour les 200 000 assurés de la **Commission de la construction du Québec**, attribue une augmentation de 20 à 25 % de son chiffre d'affaires aux services aux employés.

M. Bernatchez, de **Morneau Sobeco**, attribue la popularité

grandissante de ces programmes à la hausse des charges financières assumées par les organisations attribuables à des problèmes de santé. « C'est le moment idéal pour examiner ça, dit-il. L'objectif est de diminuer les coûts sans compromettre la couverture, de faire baisser le taux d'absentéisme et d'augmenter la productivité. »

#### GP<sup>2</sup>S

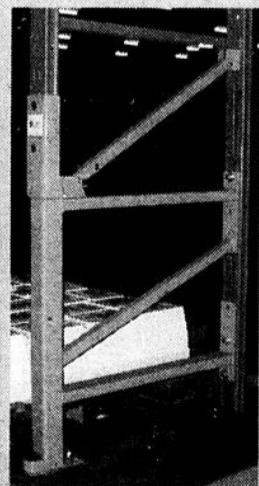
Depuis l'an dernier, **Acti-Menu**, **WB**, **Pro Santé** et d'autres entreprises participent à la mise sur pied d'un organisme sans but lucratif voué à la santé en milieu de travail, le **Groupe de**

**promotion pour la prévention en santé (GP<sup>2</sup>S)**, financé par la **Fondation Lucie et André Chagnon**. Ancien président de l'Assemblée nationale, **Roger Bertrand**, président du comité de travail responsable de la création de ce regroupement d'entreprises voué à la santé au travail, croit pouvoir atteindre 50 membres à l'automne.

M. Bertrand souhaite notamment que **GP<sup>2</sup>S** établisse une norme québécoise de qualité et de rentabilité pour les services-conseils de santé au travail. « On veut que les entreprises soient certaines de la qualité des produits quand elles amorcent leurs discussions avec les fournisseurs de service », explique-t-il.

Les bénéfices pécuniaires de tels programmes pour les entreprises sont réels, mais difficilement chiffrables. **WB** évalue cependant à trois à huit dollars par dollar investi le rendement d'un bon programme de santé des employés, considérant une baisse du taux d'absentéisme de 10 à 14 %. M. Bernatchez, de **Morneau Sobeco**, note néanmoins que les services de santé aux employés les plus rentables visent les travailleurs les plus à risque : ceux qui fument, ne font pas beaucoup d'exercice et ont un surplus de poids. ■

**DAMOTECH** - LA SOLUTION POUR LES ÉTALAGES ENDOMMAGÉS



CHEF DE FILE OEUVRANT DANS LA RÉPARATION ET LE RENFORCEMENT DES ÉTALAGES INDUSTRIELS

Venez nous rencontrer au:

**Grand Rendez-vous 2005 - Kiosque 1407**

salon santé et sécurité du travail au

Palais de Congrès

**6-7 octobre 2005**

3525 Boul. Grande-Allée, Boisbriand, Qc J7H 1H5 - T: (450) 979-6620 - F: (450) 979-3088 www.damotech.com

# Les machines et les jeunes travailleurs, les priorités de la CSST

Chaque année, la machinerie d'usine occasionne près de 13 000 accidents de travail dans la province

**Michel De Smet**

dossiers@transcontinental.ca

Cette année, la **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)** a décidé de porter une attention toute particulière à la sécurité des machines ainsi qu'à la sensibilisation des jeunes en matière de prévention en milieu de travail.

« En mars, nous avons lancé le plan d'action *Sécurité des machines* qui se poursuivra en 2006. Nos inspecteurs adopteront une politique de tolérance zéro à l'égard des employeurs et des fournisseurs lorsqu'ils observeront l'existence d'un danger lié à l'accès de pièces en mouvement », explique **Daniel Legault**, porte-parole de la CSST.

Chaque année, la machinerie d'usine occasionne près de 13 000 accidents de travail dans la province. De 1999 à 2003, les machines ont été à l'origine de 101 décès. Ces événements malheureux se produisent autant lors des opérations courantes que pendant



**La CSST veut sensibiliser les jeunes aux risques d'accidents afin qu'ils aient les bons réflexes de prévention.**

les travaux d'entretien et de réparation. Dans 25 % des cas, les accidents sont attribuables à des pièces en mouvement situées dans les zones dangereuses, à proximité immédiate des machines, dans des espaces auxquels les travailleurs ne devraient normalement pas avoir accès.

M. Legault souligne que, chaque année, la CSST verse ainsi plus de 70 M\$ pour les accidents liés aux machines, qui surviennent dans tous les secteurs industriels. Les lésions les plus souvent observées concernent les doigts, les dos et les mains.

« Nos inspecteurs évalueront

en priorité, et systématiquement, le degré de dangerosité de chaque machine, ajoute-t-il.

« Dès qu'ils noteront une déficience, ils n'hésiteront pas à installer sur une machine des scellés qui ne seront retirés que lorsque l'employeur aura apporté les correctifs qui s'imposent. »

La CSST continuera à appliquer sa politique de tolérance zéro en 2006, en l'intensifiant toutefois. L'an prochain, les entreprises délinquantes devront payer des amendes plus lourdes et la Commission publiera dans les journaux les condamnations dont les employeurs fautifs feront l'objet.

## Sensibiliser les jeunes

La CSST a par ailleurs reconduit cette année son *Défi prévention jeunesse*. Le programme avait été lancé pour la première fois en 1998 à titre de projet pilote.

« Depuis sa création, le Défi a permis de rejoindre quelque 140 000 jeunes. C'est donc un franc succès, et nous voulons poursuivre nos efforts en ce

sens. Il est important de sensibiliser les jeunes aux risques d'accidents professionnels afin que, avant même d'être sur le marché du travail, ils aient intégré les bons réflexes de prévention quant aux dangers qui les guettent dans leur futur milieu professionnel », indique M. Legault.

## La CSST a reconduit son Défi prévention jeunesse, qui avait été lancé en 1998 à titre de projet pilote.

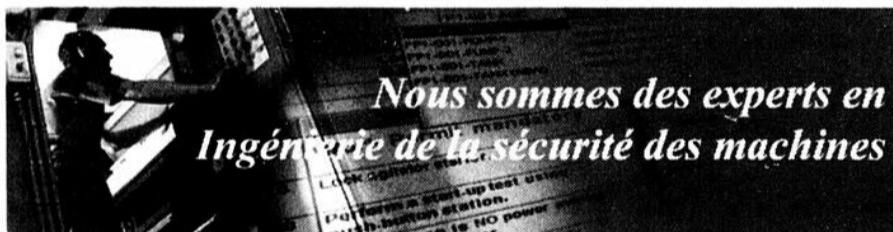
Le Défi prévention jeunesse encourage la réalisation de programmes d'éducation en matière de santé et de sécurité. Il vise l'ensemble des écoles primaires et secondaires. Les élèves et leurs professeurs sont invités à soumettre des projets favorisant l'acquisition d'habitudes de prévention chez les jeunes. L'aide financière maximale par projet est de 350 \$.

Au cours des 12 derniers mois, la CSST a ainsi consacré à cette initiative une enveloppe de 186 600 \$ à près de 800 initiatives dans 377 écoles.

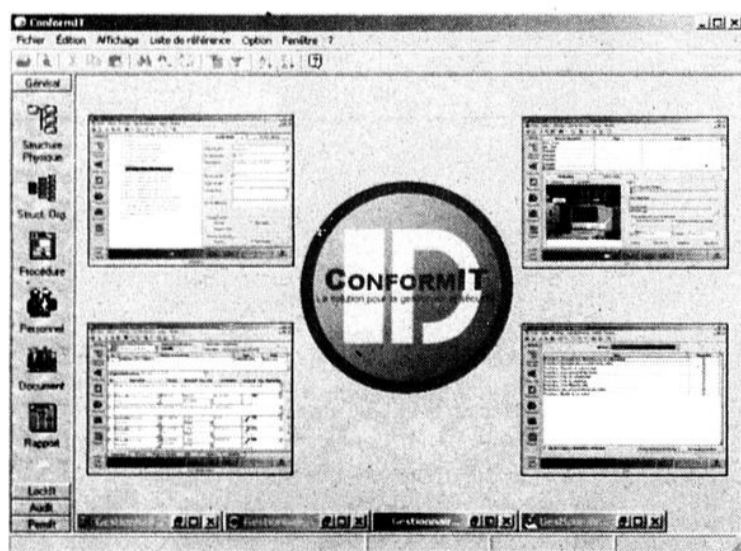
« Chaque année, on dénombre environ 24 000 lésions professionnelles chez les jeunes travailleurs de moins de 25 ans. Beaucoup surviennent durant les emplois d'été. D'une manière générale, le taux d'accidents chez les jeunes travailleurs est plus élevé que chez leurs aînés », note M. Legault.

La CSST a aussi poursuivi cette année une initiative originale, *Escouade jeunesse*. Au cours des vacances scolaires, 22 étudiants ont rendu des visites aux entreprises qui embauchent des jeunes travailleurs afin de les sensibiliser à la prévention des accidents de travail. « La visite est effectuée avec la collaboration volontaire des entreprises, qui montrent une grande ouverture. Ainsi, en 2002, 900 jeunes travailleurs ont bénéficié de ces visites. Cette année, nous devrions en rejoindre plus de 7 000 », précise M. Legault. ■

**ID GROUPE ID**



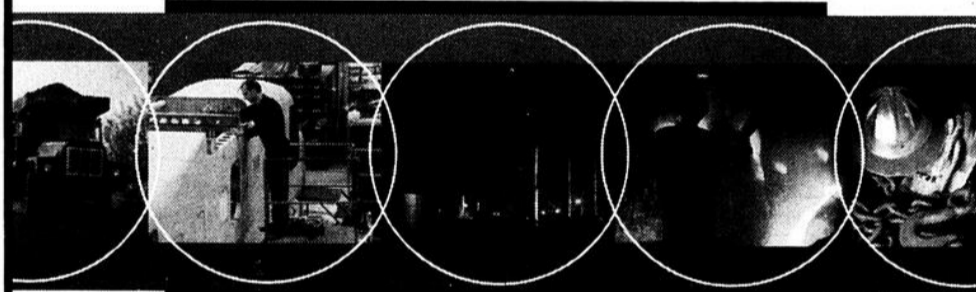
- Analyse de risques des machines dangereuses.
- Développement de systèmes de cadenassage et de permis.
- Produits d'identification et de signalisation.
- Logiciel de la gestion de la sécurité **CONFORMIT** :
  - Cadenassage, espaces clos et audits.



125, rue Dubé, bureau 200, Chicoutimi (Québec) G7H 2V3  
Tél. : (888) 545-9265 Téléc. : (418) 545-9464 Site : www.groupid.com

**SPI Sécurité**  
ÉQUIPEMENT COMPLET DE SÉCURITÉ

**Le spécialiste**  
au Québec  
en protection des travailleurs



Venez nous rencontrer :

**SPI Sécurité**  
kiosque 1103

**BON SALON!**

**GO-EAST**  
kiosque 1712

[www.spi-s.com](http://www.spi-s.com)

Alma - Amos - Baie-Comeau - Chibougamau - Chicoutimi - Jonquière - La Baie - Laval - Rouyn-Noranda - Sept-Îles - Shawinigan - Sorel-Tracy  
St-Félicien - Trois-Rivières - Val-d'Or

# Des machines qui tuent

Il existe toutefois des systèmes pour assurer la sécurité des travailleurs

Gaël Le Corre-Laliberté

gael.lecorre@transcontinental.ca

Dans un contexte où les entreprises doivent augmenter leur productivité, les risques d'accidents liés aux machines sont susceptibles d'augmenter, eux aussi.

Chaque année, près de 13 000 accidents du travail sont causés par des machines au Québec, et 20 travailleurs y laissent leur vie. L'accès à des pièces en mouvement est la principale cause des accidents liés à la machinerie.

## Technologies de sécurité modernes

Des dispositifs de protection existent, mais ils sont souvent méconnus. Pour être plus sécuritaires, de nombreuses machines automatisées auraient besoin de systèmes de verrouillage dits intelligents qui permettent d'assurer la sécurité, en cas de défaillance.

## Afin de trouver le bon système de sécurité, il faut procéder à une analyse de risque.

« Dans les années 90, l'Union européenne s'est dotée d'un cadre juridique en matière de sécurité des machines. Aujourd'hui, les nouveaux systèmes, comme les rideaux optiques ou les scanners à faisceau laser, proviennent en majorité

## Méthode d'analyse du risque

Pour choisir le système de sécurité le plus approprié à une machine, il faut circonscrire correctement le risque. Voici une méthode d'analyse proposée par le Groupe ID, un spécialiste de la santé et sécurité du travail.

### 1 Classification des machines

> Définir les zones dangereuses en raison des mouvements mécaniques, des sources électriques, de la radiation ou de la vibration.

> Répertoire des systèmes de protection existants.

### 2 Identification des activités

> Opération, entretien préventif, réparation, remise à neuf.

> Évaluer les situations dangereuses et les dommages possibles.

### 3 Estimation du risque

> Estimer l'indice de risque en fonction de la gravité des accidents, de la fréquence possible, de la probabilité d'occurrence et de la possibilité d'évitement.

### 4 Définition des mesures de réduction du risque

> Définir l'objectif de prévention

> Sélectionner les mesures de prévention possibles

### 5 Élaboration de la politique de sécurité

> Objectif : assurer une sécurité constante, malgré une ou plusieurs défaillances.

TABLEAU : LES AFFAIRES

de pays européens », précise Joseph-Jean Paques, chercheur à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST). Par exemple, des rideaux optiques offrent une protection accrue en arrêtant la machine si une partie du corps d'un travailleur est détectée dans une zone dangereuse.

## Formation en analyse du risque

Pour choisir le système de sécurité optimal, il faut définir le risque précisément. L'IRSST a développé une formation pour analyser les risques qu'il a

d'abord offerte aux inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Depuis quelques années, l'organisme reçoit un nombre croissant de demandes pour cette formation en analyse du risque. L'IRSST a donc décidé de transférer ses connaissances à des formateurs.

Le Groupe ID a été l'un des 22 organismes qui en a profité. L'entreprise de Chicoutimi se spécialise dans la conception, le développement et l'implantation de solutions logicielles en vue d'assurer à sa clientèle manufacturière et industrielle

une gestion optimale de la sécurité du travail.

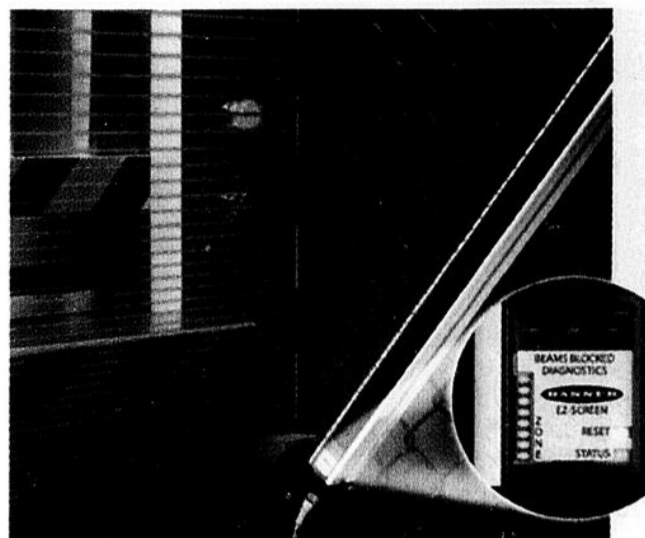
Le président du Groupe ID, Mario Saucier, indique que certaines grandes entreprises consultent afin d'obtenir une évaluation complète de leur machinerie, alors que d'autres, plus petites, ont besoin d'une intervention pour améliorer la sécurité d'une machine.

Il n'est pas rare que le problème soit lié à l'âge de la machine. « Il y a 20 ou 30 ans, la préoccupation de la sécurité dans les entreprises était moins présente que maintenant. Elles ne veulent pas faire la manchette d'un journal à cause d'un accident survenu dans leur usine », explique M. Saucier.

## Adapter la sécurité

En général, les machines plus récentes sont plus sécuritaires. Toutefois, lorsque les besoins des entreprises évoluent, il arrive qu'elles utilisent une machine conçue pour un certain usage à d'autres fins. Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que la machine demeure sécuritaire en tout temps.

La responsabilité de la sécurité au travail devrait incomber à l'employeur et à l'employé. « L'employeur a la responsabilité de fournir un environnement de travail sécuritaire à ses salariés. Et le travailleur a la responsabilité de faire un usage approprié des machines », dit Éric Arsenault, de la direction des communications à la CSST. ■



Un rideau optique stoppe la machine si un travailleur traverse le faisceau.

## Des malaises qui coûtent cher

- > Environ 12 % de la population canadienne éprouve des problèmes de santé liés à l'anxiété causant des invalidités de légères à graves.
- > Un fumeur coûte 2 500 \$ de plus à son employeur qu'un non-fumeur en absentéisme, assurance vie, assurance maladie, perte de productivité.
- > Le stress est responsable de 30 % des arrêts de travail. Il engendre des problèmes qui ont coûté 16 milliards de dollars (G\$) aux employeurs canadiens en absentéisme, assurance médicaments, indemnisations et aide aux employés.
- > La dépression engendre des coûts directs de 7 G\$ et des pertes de 15 G\$ en productivité perdue aux employeurs au Canada. Les problèmes de santé mentale sont responsables d'une absence sur deux.
- > De 1987 à 1998, le nombre moyen de journées d'incapacité de travail attribuables à des problèmes de santé psychologique est passé de 7,4 à 24,6 jours par 100 personnes.
- > L'absentéisme coûte 15 G\$ par an aux entreprises canadiennes. Ses coûts directs représentent 17 % de la masse salariale. ■ H.J.

SOURCES : GOUVERNEMENT DU CANADA, BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, GP2S, WATSON WYATT WORLDWIDE, CHRYSLIS PERFORMANCE STRATEGIES  
TABLEAU : LES AFFAIRES

SIGNE EXTÉRIEUR D'ORGANISATION PERFORMANTE.  
secteur\_ capital humain

DEMERS BEAULNE

sof

CAPITAL HUMAIN  
ÉVALUATION D'ENTREPRISES  
FINANCEMENT CORPORATIF  
JURICOMPTABILITÉ  
REDRESSEMENT ET INSOLVABILITÉ  
FUSION-ACQUISITION

RESSOURCES HUMAINES, SANTÉ ET SÉCURITÉ,  
SUBVENTIONS RELIÉES À LA MAIN-D'ŒUVRE.  
LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR CAPITAL HUMAIN  
DE SOF SONT DE BON CONSEIL POUR TOUS LES ASPECTS  
LIÉS AUX EMPLOYÉS DE VOTRE ENTREPRISE.  
ET EN FAISANT AFFAIRE AVEC LES SERVICES  
ORGANISATIONNELS ET FINANCIERS OFFERTS PAR  
DEMERS BEAULNE, VOUS PROFITEZ DE TOUTE  
L'EXPÉRIENCE DU GROUPE. APPELEZ-NOUS  
SANS TARDER ET AFFICHEZ VOUS AUSSI  
LES SIGNES DE VOTRE RÉUSSITE FINANCIÈRE.

514 878.9631

Robert Sévigny  
Denyse Dame  
Natalie Beaudoin

www.demersbeaulne.com

# Les jeunes travailleurs sont plus vulnérables que leurs collègues aînés

Renée Claude Simard  
dossiers @transcontinental.ca

Chaque année au Québec, près de 23 500 jeunes de moins de 25 ans se blessent au travail. Et presque à tous les mois, un jeune meurt en effectuant son boulot. Depuis cinq ans, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a enregistré 56 décès chez les jeunes travailleurs.

« Les jeunes sont plus exposés aux accidents que les aînés, en raison de leur manque d'expérience et de formation en santé et sécurité du travail. Ils ont une fois et demie plus de lésions professionnelles que les travailleurs plus âgés. Et dans bien des cas, l'accident aurait pu être évité », dit **Éric Arseneault**, conseiller en communication à la CSST.

## Deux cas de trop

L'accident dont a été victime **Étienne Lafleur** est un exemple parmi tant d'autres. Le 15 octobre 2001, le bras droit de ce jeune machiniste de 24 ans reste coincé dans la presse de textile qu'il utilise pourtant

chaque jour depuis un an. Un collègue vient rapidement à sa rescousse, mais malheureusement, celui-ci ne sait pas comment arrêter la machine. Incroyable, n'est-ce pas ? C'est finalement un autre employé, sa vingtaine d'années d'expérience derrière lui, qui appuiera enfin sur le bon bouton.

Depuis, **Étienne Lafleur** ne peut plus soulever plus de six kilos à la fois, travailler plus de 15 minutes consécutives avec un ordinateur et utiliser bon nombre d'appareils. Du coup, son rêve de faire carrière comme éclairagiste s'est envolé. Il a aussi dit adieu aux compétitions de tennis et à sa grande passion, l'alpinisme.

**Alexandre Fournier**, un jeune éboueur de 14 ans, a eu moins de chance. Il est mort écrasé entre la trémie d'un camion à ordures et une voiture. L'enquête de la CSST a révélé, entre autres causes, que l'accident survenu à Grande-Valée, en Gaspésie, le 14 janvier dernier, était attribuable au manque de visibilité du camion et des travailleurs.

« La signalisation lumineuse

du camion est confondante pour un obstacle sur la route et la présence des travailleurs sur la voie publique est imperceptible à l'arrière du camion », peut-on lire dans le rapport d'enquête. « La gestion de la prévention est incomplète, notamment en ce qui concerne l'obligation de porter un dossard à bandes réfléchissantes. » Malgré la noirceur, le jeune Alexandre ne portait pas son dossard...

## Inconscients des risques

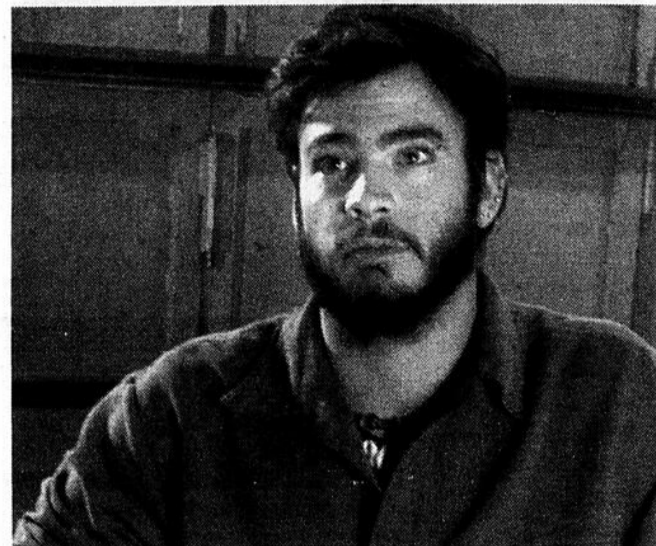
Outre le manque d'expérience et le peu de formation en santé et sécurité du travail, plusieurs autres facteurs expliquent la plus grande vulnérabilité des jeunes : ils ne sont pas toujours bien informés des risques que présente leur environnement de travail; ils sont peu conscients des risques liés au travail et se sentent invulnérables; ils ressentent du stress en raison de leur entrée sur le marché du travail ou de leur début dans un nouvel emploi; ils changent fréquemment d'emploi; ils sont davantage soumis à des contraintes de tra-

vail comme des horaires irréguliers, la manutention de charges lourdes, des efforts excessifs et des tâches répétitives.

En outre, ils ne connaissent pas bien leurs droits et leurs responsabilités en matière de santé et sécurité du travail ni ceux de leurs employeurs, ni le rôle de la CSST d'ailleurs. « Plusieurs jeunes ne savent pas que leur employeur doit leur assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriée et qu'ils peuvent être indemnisés par la CSST en cas de lésions professionnelles », dit M. Arseneault.

Selon une étude de la CSST, 54 % des accidents chez les jeunes surviennent dans les six premiers mois d'un nouvel emploi, tandis que ce pourcentage se situe à 33 %, tous groupes d'âges confondus. Près de la moitié des accidents surviennent en été, période durant laquelle les jeunes affluent sur le marché du travail. Presqu'une fois sur deux, les jeunes travailleurs se blessent au dos ou aux mains.

« Quand les jeunes commencent un nouvel emploi, ils veu-



Étienne Lafleur, victime d'un accident, a dit adieu aux compétitions de tennis et à sa grande passion, l'alpinisme.

lent impressionner leur patron. Ils en font souvent plus qu'il n'en faut. De plus, ils sont gênés de parler de santé et de sécurité à leur patron. Ils ont peur de poser des questions », explique M. Arseneault.

« On a le droit d'aller voir son patron pour lui parler d'une situation dangereuse. Mieux vaut prévenir que guérir », dit M. Lafleur.

Dans ce contexte, la CSST a adopté un plan d'action jeunesse en trois volets : éducation, formation et intégration au travail. L'objectif consiste à développer, chez les

travailleurs et les employeurs, une culture de la prévention.

« En tant qu'employeur, vous avez un rôle important à jouer en matière de santé et de sécurité du travail. La CSST compte sur votre collaboration pour apprendre aux jeunes travailleurs à maîtriser les risques qui se présentent dans la vie de tous les jours et les rendre aptes à participer à la prévention. Nous pouvons faire en sorte que nos jeunes intègrent le marché du travail en toute sécurité », dit **Gérard Bibeau**, président du conseil et chef de la direction de la CSST. ■

## EMPLOYEURS – ASSUREURS

À la recherche de solutions efficaces à vos problèmes en santé physique ou mentale ?

Nous offrons :

- **Des évaluations spécifiques :**  
Capacités fonctionnelles, Pré-embauche, Potentiel de réadaptation
- **Un continuum de services unique :**  
Prévention - Traitements - Réadaptation fonctionnelle interdisciplinaire
- **La force d'un réseau :** 13 cliniques au Québec
- **Et bien plus... pour un Retour au travail rapide et des Économies !**

ERGOTHÉRAPIE - PHYSIOTHÉRAPIE - PSYCHOLOGIE - KINÉSIOLOGIE ...



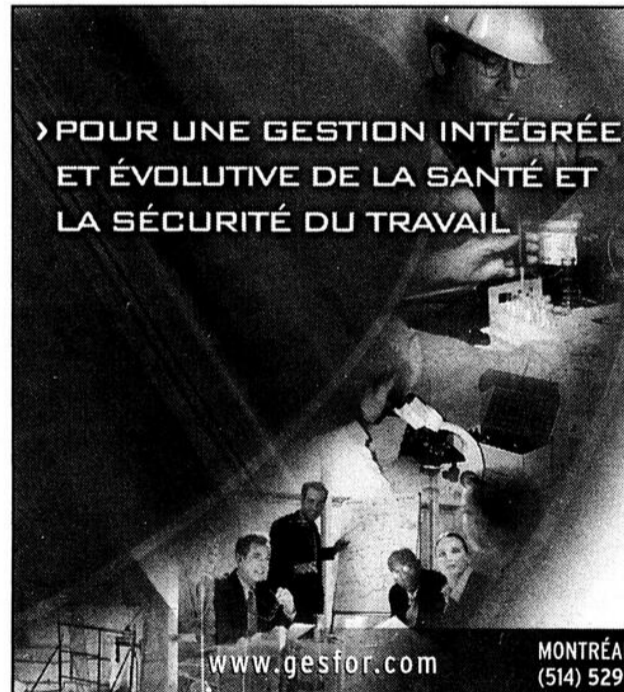
CONCORDIA  
PHYSIO SPORT

CRD Physiothérapie  
et Réadaptation

Les services peuvent varier selon la clinique.

BROSSARD - GATINEAU - GRANBY - LA PRAIRIE - LAVAL - LÉVIS - MONTRÉAL (5) - QUÉBEC - TROIS-RIVIÈRES  
(514) 934-1999 Grand Rendez-vous CSST Montréal, stand 213

## POUR UNE GESTION INTÉGRÉE ET ÉVOLUTIVE DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL



- › Hygiène industrielle
- › Qualité de l'air et moisissures
- › Gestion de l'amiante
- › Santé et sécurité au travail
- › Formation sur mesure
- › Qualimètre
- › Compétences et formations
- › Processus
- › Gestion de la présence au travail
- › Développement organisationnel
- › Environnement

LE GROUPE  
**GESFOR**  
POIRIER, PINCHIN

Membre de :

THE PINCHIN GROUP

20 bureaux à travers le Canada

www.gesfor.com

MONTRÉAL  
(514) 529-5870

QUÉBEC  
(418) 681-1999

GO EAST Vibram Dri Ice / MTO

Des semelles qui collent vraiment

www.chaussuredesecurite.ca www.GoEast.ca  
Venez nous visiter au kiosque # 1712



# Des procédures entièrement révisées

Comment une PME de Granby a repensé ses procédures de manipulation de pièces

Michel De Smet

dossiers@transcontinental.ca

Depuis 1954, **Réservoirs d'acier de Granby** fabrique des réservoirs pour l'huile à chauffage, une activité particulièrement dangereuse pour les travailleurs chargés de l'entreposage et de l'emballage. « Manipuler un réservoir de 150 kilos demande beaucoup de dextérité de l'employé qui travaille avec des pinces mécanisées, commandées à distance. Nous avons connu plusieurs cas de fractures entraînant des absences au travail pouvant atteindre 6 mois.

**Chez Réservoirs d'acier de Granby, les accidents professionnels et les congés de maladie appartiennent au passé.**

« Sans compter que les réservoirs sont souvent à 5 pieds du sol, ce qui fait qu'il y a toujours un risque de chute sur les travailleurs au sol », explique **Yves Legault**, directeur des opérations de l'entreprise

estrienne qui compte 150 employés syndiqués.

En 2002, les dirigeants de l'entreprise et les travailleurs ont décidé de former un comité conjoint afin de repenser de fond en comble les diverses procédures de manipulation des réservoirs. Il a été décidé de faire participer également les ressources internes du service d'ingénierie. « Au départ, on avait estimé les coûts pour corriger la situation à 95 000 \$. Finalement, lorsque les nouvelles procédures ont été mises en œuvre, en mars 2004, on en était plutôt à 150 000 \$ », reconnaît M. Legault.

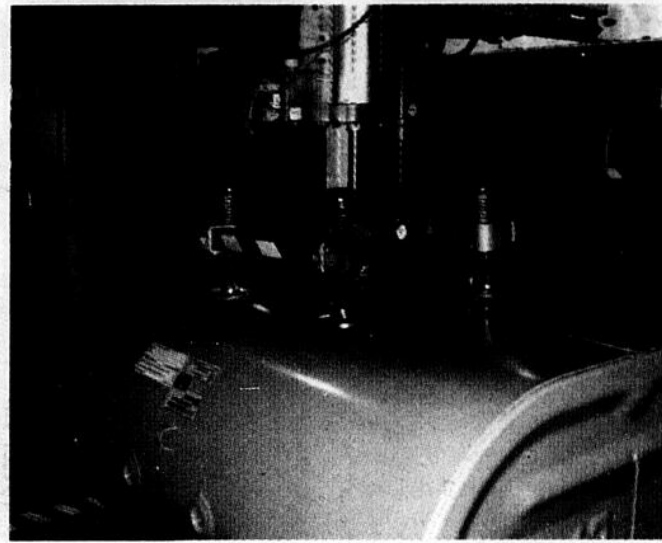
Selon ce dernier, le dépassement de coût en valait toutefois la peine. Les réservoirs allaient être saisis et maintenus en l'air par des ventouses qui les déposeraient en toute sécurité sur les plateformes de bois. De plus, on a procédé à l'installation de faisceaux lumineux qui bloquent automatiquement le mouvement des réservoirs dès qu'un travailleur se trouve dans la zone directe du déplacement.

« C'est clair : depuis que le système est en service, aucun réservoir ne s'est décroché et les ventouses ont éliminé le risque que les employés se fassent coincer les doigts entre

les pinces mécaniques et les réservoirs. On a aussi éliminé les risques de blessures au dos, car l'ancien système exigeait des travailleurs des positions contraignantes et des efforts excessifs », poursuit M. Legault.

Les accidents au travail et les congés de maladie appartiennent désormais au passé. De plus, les nouvelles procédures de manutention permettent aujourd'hui de réaliser des gains de productivité impor-

tants. « Autrefois, chaque fois qu'un bris de matériel survenait au cours du déplacement des réservoirs, toute la chaîne de production était immobilisée et il fallait trouver des solutions à la mitaine pour continuer le travail. Le système dont nous disposons aujourd'hui nous permet de réaliser le travail plus rapidement, et les interruptions sont devenues rarissimes », assure M. Legault. ■



Les réservoirs à mazout de 150 kilos sont soulevés par des ventouses, diminuant le risque d'accident lors des déplacements.

Avant d'en arriver là.

Consultez les experts qui ont travaillé avec plus de 200 employés. Avec un programme axé Santé SSO - Assurance collective, vous obtenez des solutions innovatives pour réduire les coûts de santé et améliorer la qualité de votre entreprise.

1 800 361-8100 www.ssq.ca

axe Santé

SSQ Groupe financier

Un petit pas pour vous...  
Un grand pas pour la recherche

DONNEZ  
514\_876\_4170

FONDATION  
CANADIENNE  
DU FOIE  
www.liver.ca

**Dystrophie musculaire Canada**  
une action musclée

1.800.567.2236  
www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION,  
UNE ACTION MUSCLÉE !

## Nous sommes l'équipe de TECHNILAB

Vente et service des produits :  
**BW, Critical Environment, Crowcon, Draeger, Industrial Scientific, IST-Aim, Lumidor, MSA, Néotronics, QEL, Rae, RKI, Scott, etc...**

- Réseau pan-canadien de distribution des équipements
- Vente, formation, installation, étalonnage et réparation
- Systèmes fixes et portatifs
- Service avis de rappel par télécopieur
- Étalonnage avec certificat
- Étalonnage sur place pour systèmes fixes
- Cylindres de gaz et accessoires d'étalonnage
- Services urgences/techniques
- Design de logiciel de simulation
- Location court et long terme

...et toute la gamme des équipements complémentaires à la détection de gaz

**dédiée à votre sécurité**

www.rgtechnilab.com

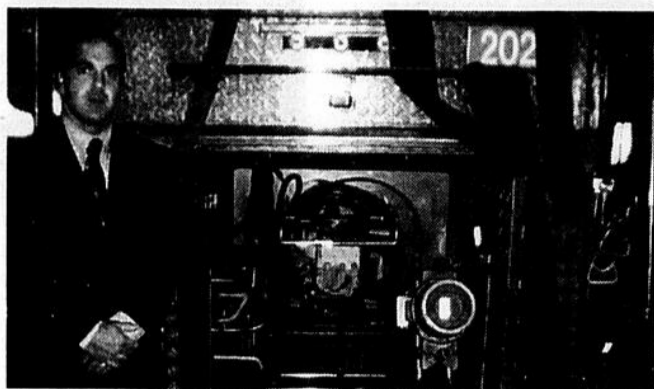
1-888-466-0787

# Quand un tout petit montant permet une grande amélioration

Michel De Smet  
dossiers@transcontinental.ca

On imagine mal le travail des pompiers s'effectuer autrement que dans l'urgence. La plupart du temps, un camion d'incendie ressemble à un fourre-tout où se retrouvent pêle-mêle l'équipement de décarcération, le moteur hydraulique et les boyaux d'arrosage.

« C'est un environnement "idéal" pour les accidents professionnels. On peut se blesser aux mains en saisissant un outil ou au dos en se penchant à l'extrême pour soulever un poids rapidement. De plus, lorsque le désordre règne, la rapidité de nos interventions peut s'en ressentir », fait remarquer Yves Hamel, directeur



Yves Hamel, directeur adjoint du service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu : le travail des pompiers se fait dans « un environnement "idéal" pour les accidents professionnels ».

adjoint du service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Par chance, parmi la cinquantaine de pompiers que

compte la municipalité, certains avaient leur petite idée sur la manière d'améliorer les choses. Ils se réunirent à plusieurs reprises avec la partie

patronale et obtinrent de ces derniers de demander l'aide des cols bleus de la ville afin que ceux-ci leur fabriquent un espace de rangement adapté à leurs besoins.

« Un de nos pompiers a soumis un croquis, et les cols bleus nous ont concocté une sorte de compartiment à tiroirs rétractables, muni d'un cylindre pneumatique, et légèrement incliné afin de faciliter l'entrée et la sortie de l'équipement de manière à ce que plus personne n'ait à forcer pour prendre ses outils », commente M. Hamel.

Entre la naissance de l'idée d'amélioration et sa réalisation, il s'est écoulé à peine deux mois. Depuis novembre 2004, les camions des trois casernes de la ville qui transportent de l'équipement de décarcération disposent désormais de l'ingénieux tiroir. « Le plus beau de l'affaire, c'est que tout ce projet s'est déroulé en concertation et n'aura nécessité qu'un très modeste investissement de 450 \$, et contribue effectivement à assurer plus de sécurité à une cinquantaine de travailleurs », ajoute M. Hamel.

Un montant que la Ville a probablement déjà largement récupéré puisque les outils de décarcération, désormais soigneu-

sement rangés dans un espace adéquat, sont maintenus en bon état et, par conséquent, ont une durée de vie plus longue. ■

## Gare aux troubles musculosquelettiques !

Cette année, la Commission de santé et sécurité au travail (CSST) porte une attention particulière aux troubles musculosquelettiques (TMS). Moins apparents que les brûlures, amputations et autres lésions flagrantes, ils peuvent néanmoins empoisonner la vie et avoir des conséquences graves susceptibles de mener à des arrêts de travail.

Le secteur d'activité le plus touché est celui des services médicaux et sociaux, dont 55,7 % des réclamations à la CSST concernent des TMS, pour 60,1 % de l'argent déboursé en indemnités. Suivent les secteurs de la chasse et de la pêche (41,5 % de TMS pour 38,3 % des débours), de l'imprimerie, de l'édition et des activités annexes (41,1 % de TMS

pour 46,2 % des débours) et du commerce (40,4 % de TMS pour 46,5 % des débours).

Pour endiguer le problème, la CSST a produit des protocoles préventifs avec 38 entreprises qui ont constitué un groupe témoin. Les résultats sont probants. Ainsi, le nombre de lésions dans ces organisations a chuté de 54 %, alors qu'il n'a baissé que de 11,6 % dans l'ensemble des entreprises québécoises entre 1995 et 1999. La durée moyenne des indemnités, quant à elle, a diminué de 59 %, contre 5,1 % dans l'ensemble des sociétés québécoises. Quant aux coûts associés aux lésions, ils ont baissé de 57 % dans les entreprises témoins, alors qu'ils ont subi une hausse de 0,6 % dans l'ensemble des entreprises. ■ H.J.

# TRAVAIL ET SANTÉ

Revue francophone pour la santé du travail et de l'environnement

Depuis plus de 20 ans, TRAVAIL ET SANTÉ est préparé pour vous, qui passez plus du tiers de votre journée au travail. Voici un document de référence à recevoir et à conserver pour demeurer à jour dans la gestion de vos dossiers en SST.

### PARMI LES SUJETS :

Gestion de la SST, attitudes et comportements, législation, stress au travail, motivation, ergonomie, financement, cotisation et indemnisation, prévention, gestion de l'invalidité et du retour au travail, toxicologie, protection personnelle, nutrition adaptée au travail, santé et sécurité à la maison, etc.

### PLUS :

- Un choix de fournisseurs de produits et de services en SST
- RÉPERTOIRE DES RESSOURCES EN SST (Gratuit pour les abonnés)

### NOUVEAU POUR LES ABONNÉS

Trois heures de consultation, de coaching ou d'évaluation de dossiers à tarif réduit. (Date limite, le 31 décembre 2005)

### NOS FORMATIONS DE L'AUTOMNE :

- Le cadencage.
- Impacts financiers de la gestion au régime rétrospectif.
- Stress excessif et burnout.
- La responsabilité des organisations.
- Communication en SST.
- Conduite sur surface glacée.

Travail et Santé paraît 4 fois par année : mars, juin, septembre et décembre.

Disponible en kiosque. Demandez-le.

Abonnez-vous par la poste, par télécopie ou par le web.

Coût de l'abonnement au Canada  
1 an : 35\$  
2 ans : 60\$ (+ TPS + TVQ)

Pour en savoir plus, visitez notre site web...

[www.travailetsante.net](http://www.travailetsante.net)

Courriel : [travail.sante@sympatico.ca](mailto:travail.sante@sympatico.ca)

Téléphone : (450) 245-7285

Télécopieur : (450) 245-0593

C.P. 1089, Napierville (Québec) J0J 1L0

Canada

Nous reconnaissons le soutien financier du gouvernement du Canada pour nos coûts d'envoi postal et à ce projet par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) et du Fonds du Canada pour les magazines, du ministère du Patrimoine canadien.

## TRAVAIL ET SANTÉ

Libérez sur le terrain  
PROBLÈMES RESPIRATOIRES CHEZ LES ENFANTS

Psychologie industrielle  
Accident de la route et accident du travail  
L'ergonomie au supermarché

Tabagisme, Financement, Famille chirurgicale, Poids corporel

## TRAVAIL ET SANTÉ

20 ans de...  
TRAVAIL ET SANTÉ

AVANT TOUT

## TRAVAIL ET SANTÉ

CONDUITE DES CHARIOTS ÉLEVATEURS

La médecine et les risques  
Stress au travail

Obtenez des protecteurs auditifs avec votre NRR personnalisé!

Venez nous voir au "Grand Rendez-vous", kiosque 200.

sonomax  
C'est entendu

# L'ingéniosité récompensée... même au cimetière

Un exemple de solution où le souci de la sécurité apporte un bénéfice tangible, malgré les coûts

Michel De Smet

dossiers@transcontinental.ca

Quoi de plus dangereux que de travailler en hauteur en manipulant de lourdes charges, le tout dans la plus grande instabilité ? Les employés du Cimetière Mount Pleasant, à Laval, ont vécu le problème pendant des années avant de proposer eux-mêmes la solution qui s'imposait.

« En 1983, l'entreprise avait acheté un chariot élévateur

très lourd qui nécessitait plusieurs personnes pour le déplacer. La situation était particulièrement dangereuse lorsqu'il fallait placer les cercueils dans les niches situées en hauteur dans le mausolée et les risques de basculement étaient réels. Outre le cercueil, le chariot devait contenir deux travailleurs et leurs outils, soit une charge de près de 500 kilos », explique Dominique Miron, directrice des opérations du Cimetière Mount Pleasant.

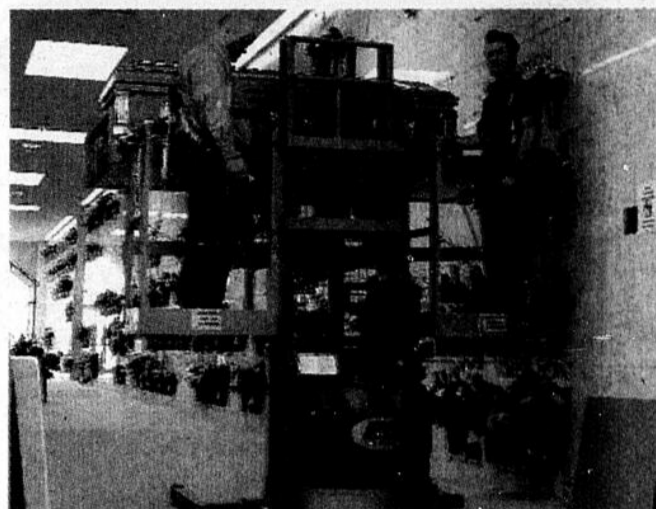
Par ailleurs, la lourdeur et le peu de manœuvrabilité du chariot, qui était également affecté à des travaux généraux d'entretien du cimetière, ralentissaient les employés et occasionnaient des maux de dos. Au total, une dizaine de personnes étaient appelées régulièrement à utiliser cet équipement. Ils nous ont fait des suggestions intéressantes dans le but de sécuriser les opérations », ajoute M<sup>me</sup> Miron.

Le problème restait cepen-

dant entier, car les améliorations proposées ne pouvaient être apportées au chariot existant. L'équipe de direction du cimetière a alors accepté d'acheter un nouveau chariot élévateur électrique muni d'un poste pour le conducteur accompagnant. Il a ensuite fallu tenir compte des recommandations des travailleurs afin d'adapter l'équipement aux besoins spécifiques de leurs tâches.

« Les travailleurs proposaient les modifications à réaliser au nouveau chariot, et nous avons recruté un ingénieur qui les a effectuées. Nous nous étions assurés au préalable que cette personne connaissait très bien les exigences de la Commission de la santé et de la sécurité du travail », précise M<sup>me</sup> Miron.

On a ajouté une plateforme de travail comportant un garde-corps métallique de part et



Le nouveau chariot du Cimetière Mount Pleasant a été adapté aux exigences des travailleurs par un ingénieur.

d'autre du chariot afin de porter en toute sécurité deux travailleurs. Au total, l'entreprise a accepté d'allouer 23 000 \$ à la réalisation de ces améliorations. Selon M<sup>me</sup> Miron, les résultats sont à la hau-

teur des attentes puisque les employés utilisent désormais un équipement d'une totale stabilité et d'une grande polyvalence qui leur permet de réaliser un plus grand nombre de tâches en moins de temps. ■

## Plusieurs innovations au Grand Rendez-vous de la CSST

Cette année, le traditionnel *Grand Rendez-vous* organisé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) se tiendra les 6 et 7 octobre, au Palais de congrès de Montréal. Les organisateurs comptent accueillir plus de 200 exposants. L'événement devrait attirer quelque 6 000 visiteurs intéressés par les outils disponibles en matière de prévention des maladies et des accidents professionnels.

« Cette année, nous organisons pour la première fois, en même temps que le Grand Rendez-vous, plusieurs ateliers et de conférences sur la santé et sécurité du travail ciblant essentiellement les jeunes. Nous avons du reste invité 600 élèves des centres de formation professionnelle des commissions scolaires dans la matinée du 6 octobre. Le grand public sera aussi admis à certains ateliers », indique Gérard Bibeau, le président de la CSST.

Le 6 octobre, à partir de midi, les participants pourront assister à un déjeuner-conférence

animé par un invité de marque, le docteur Réjean Thomas, fondateur et président de Médecins du monde Canada, bien connu pour son engagement dans la lutte contre le sida.

Le reste de la journée ainsi que la matinée du 7 octobre seront consacrés à diverses manifestations relatives au plan d'action que la CSST a lancé cette année. L'après-midi sera réservée à des activités reliées à la prévention des convoyeurs à courroie.

### L'innovation récompensée

Simultanément, cette même journée, à 11 h, la CSST procédera à la remise de ses traditionnels *Prix Innovation en santé et sécurité du travail*. Trois premiers prix et deux mentions seront ainsi attribués dans chacune des catégories suivantes : grande entreprise, PME et organisme public. À noter : pour la première fois, toutes les régions du Québec présentent des candidatures. ■ M.D.S.

## Propos Santé

Tél.: (514) 990-8845

www.propossante.com

La santé des ressources humaines est une valeur sûre!

FORMATION — CONFÉRENCE — KIOSQUE

- Analyse sécuritaire de tâches
- Attitudes et comportements sécuritaires
- Équilibre travail-famille

- Prévention des maux de dos et troubles musculo-squelettiques
- Promotion de la santé
- S.I.M.D.U.T.
- Autres sujets



CHOISIR LE CENTRE PATRONAL, C'EST MAXIMISER LA GESTION DE LA SST!

### Nos services

- Plus de 30 titres de cours
  - Séances de formation offertes à Montréal et en régions
  - Formations également disponibles dans votre entreprise
- Colloques, petits-déjeuners conférences, rencontres juridiques, rencontres médico-administratives
- Conférences et séminaires
- Publications

Services offerts aux entreprises membres de plus d'une centaine d'associations d'employeurs



CENTRE PATRONAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC  
(514) 842-8401

www.centrepatronalsst.qc.ca

## POUR VOIR CLAIR, REGARDEZ DANS AZIMUT.

Devant un cas exigeant en gestion des ressources humaines, consultez Juris.doc d'AZIMUT, Documentation juridique. Vous y trouverez rapidement des cas typiques qui orienteront votre réflexion. Qu'il s'agisse d'équité salariale, d'accident du travail, de harcèlement psychologique ou autre, ces banques de données offrent des avantages précieux:

- La convivialité — fonctionnement simple avec mots clés et plan de classification;
- L'accessibilité — consultation sur Internet, 24 heures sur 24;
- L'extensibilité — plus de 500 000 documents dans tous les domaines de droit;
- Un coût modeste — 10 \$ par mois, plus les frais de consultation à la pièce; et
- Une formation gratuite — incluse dans l'abonnement et adaptée à vos besoins.

Pour trouver des solutions à une situation délicate, consultez AZIMUT, la source qui s'impose.

azimut  
La justice est partout



Pour en savoir plus : (514) 842-8745 ou 1 800 363-6718 (sans frais), ou azimut.soquij.qc.ca

Ordre québécois  
des Ressources Humaines  
et Industrielles  
SOQUIJ

# Vous avez RENDEZ-VOUS

Les 6 et 7 octobre 2005,  
au Palais des Congrès de Montréal,  
vous êtes invités à prendre part au plus grand événement  
en santé et sécurité du travail au Québec. Plus de  
200 exposants, des ateliers, des conférences et des  
événements spéciaux composent ce rassemblement annuel.

C'est un Grand Rendez-vous à ne pas manquer pour tous  
ceux qui font de la santé et de la sécurité du travail  
une priorité.

Inscrivez-vous dès maintenant au  
[www.grandrendez-vous.com](http://www.grandrendez-vous.com)

**LE GRAND  
RENDEZ-VOUS**

**SANTÉ ET  
SÉCURITÉ  
DU TRAVAIL**

**CSST**

La prévention,  
j'y travaille  
depuis 25!  
ans

Opus3<sup>INC.</sup>